



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2021/2022

PROCÈS-VERBAL N°26

Réunion du : **Mercredi 06 avril 2022 par visio-conférence & présentiel**

Président : M. MATHIEU,
Présent(e)s : Mme GOFFAUX, MM. GORIN, ELLIBINIAN, LE CAVIL, AUVITU, GUILLAUME (G.C.S.P.),
BOUDJEDIR.
Excusés : M. DARDE.

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

1^{ère} RELANCE :

Les feuilles de match ci-dessous doivent nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

FRANCILIENS :

POULE B

24046976 : PARISII FC/ CAFES AVEYRONNAIS 2 du 28/03/2022

POULE C

24047076 : PANTHEON FC / INTER 6 du 28/03/2022

CHALLENGE JEAN VERBEKE

POULE A

24046449 : TELECOM RECHERCHE AS / LES ARTILLEURS du 28/03/2022

POULE B

24046540 : TROPICAL AC / PRODUCTEURS PASSOGOL du 28/03/2022

SUPPORTERS :

24046890 : PITRAY OLIER PARIS / SUPP. RENNES du 28/03/2022

SAMEDI MATIN

POULE A

24047370 : CHENNEVIERES LOUVRE FC GRENELLE PARIS AS du 26/03/2022

24047372 : MOUSSY LE NEUF ES/ LUDOPIA AS du 26/03/2022

POULE B

24053314 : SEIZIEME ES / CLASSICO V&O du 26/03/2022

24053318 : VEMARS ST-WITZ / TROMBLONS DU MIDI du 26/03/2022

CHAMPIONNATS**Samedi Matin****POULE A :****24047376 : LUDOPIA AS / GRENELLE PARIS AS du 02/04/2022.**

Après consultation des pièces versées au dossier (feuille de match, courrier de LUDOPIA AS)

Considérant que le stade était fermé suite à un mouvement social.

La Commission fixe la date de cette rencontre au 23/04/2022.

POULE B :**24053320 : PLUG IT CLUB / ALORA OCDE du 02/04/2022**

La Commission prend note du courrier de ALORA OCDE,

Vu les raisons invoquées, cette rencontre est reportée au 21/05/2022.

24053326 : TROMBLONS DU MIDI / SEIZIEME ES du 02/04/2022

La Commission prend note du courrier de TROMBLONS DU MIDI au sujet de la blessure d'un joueur.

La Commission conseille à cette équipe de se rapprocher des services administratifs de la LPIFF pour suite à donner.

La Commission souhaite un prompt rétablissement au joueur blessé.

SUPPORTERS**24046883 : SUPP. ST-ETIENNE / SUPP. MONTPELLIER du 14/03/2022**

Suite à 2 relances de demande de feuille de match restées sans réponse, en application de l'art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F., la Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe SUPP. ST-ETIENNE. L'équipe SUPP. MONTPELLIER conserve les points acquis et les buts marqués lors de cette rencontre.

SUPP. ST-ETIENNE : -1pt, 0 but

SUPP. MONTPELLIER : 3 pts, 6 buts

24046897 : SUPP. NANTES / SUPP. MONTPELLIER du 11/04/2022

La Commission prend note du courrier de SUPP. MONTPELLIER.

Elle enregistre le forfait de l'équipe SUPP. MONTPELLIER.

COUPES DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF LOISIRS**COUPE SAMEDI MATIN (1/2 Finale)****24488815 : FCCM / TROMBLONS DU MIDI du 07/05/2022**

Suite au courrier de TROMBLONS DU MIDI et par souci d'équité, la Commission décide que cette rencontre se déroulera le 21/05/2022 (et non le 07/05/2022 comme initialement prévu). Cette date est impérative.